

Initiatives parlementaires

vie de nos jeunes. Je suis très heureuse de voir évoluer l'attitude à l'égard de l'environnement et du développement durable.

J'ai la grande chance de vivre dans une exploitation agricole. Ma famille s'y trouve depuis cinq générations. L'une des choses que nous adorons faire en famille, tous les dimanches si possible, c'est nous promener à travers champs, le long de la voie ferrée et dans les boisés pour observer la faune. Nous voyons des renards roux, des ratons laveurs et des cerfs. Nous admirons la flore et, tous les printemps, nous attendons la floraison des trilles et des pommes de mai. Cela est devenu dans notre famille une tradition qui se passe de génération en génération. C'est l'une des activités que j'adore avoir avec mes deux fils le dimanche après-midi.

Dans les écoles, les enfants me demandent toujours ce que le gouvernement fait pour l'environnement. Je suis toujours très heureuse de leur expliquer que c'est notre vice-première ministre qui a la responsabilité de l'environnement et qu'elle prend des mesures très énergiques et concrètes pour préserver le patrimoine de notre pays.

En me préparant pour le présent débat, j'ai été bouleversée d'apprendre que, au Canada seulement, 244 espèces sont menacées d'extinction ou sont vulnérables. Compte tenu de cela, on peut comprendre que le député de Davenport insiste tellement sur l'importance de ce projet de loi.

Je ne suis pas sûre si c'est exact, mais selon cette documentation, neuf espèces sont déjà disparues; je ne les verrai jamais. Onze autres espèces qui vivaient ici, au Canada, n'y vivent plus. Nous devrions tous considérer comme essentiel de nous arranger pour préserver et protéger notre fragile environnement.

Je suis très fière d'un certain projet que sont à réaliser des groupes de ma circonscription, soit la Brant Waterways Foundation, la Grand River Conservation Authority et la Grand River Trails Association. Dans le cadre du programme Partenaires de l'environnement, ils ont constitué un partenariat avec le gouvernement fédéral en vue de réaliser le projet d'éducation mésologique de Brantford. Le long de la rivière Grande, qui est désormais une rivière patrimoniale, on a aménagé des sentiers, des pistes cyclables et des promenades panoramiques que tous peuvent emprunter.

Ce qui importe vraiment ici, c'est que la rivière Grande traverse des forêts caducifoliées qui constituent elles-mêmes des écosystèmes menacés. Notre collectivité a la grande chance d'avoir dans son environnement des endroits aussi beaux et aussi accessibles et de compter dans son sein des organisations qui sont conscientes de la fragilité de cette magnifique ressource.

Ensemble et avec l'appui du gouvernement fédéral, nous avons protégé cet environnement de telle sorte que puissent en profiter non seulement les gens de la circonscription de Brant, mais aussi les députés fédéraux et les Canadiens de tout le pays, que je suis toujours disposée à inviter chez nous.

Dans notre coin de pays, nous sommes parfaitement conscients de la nécessité de protéger l'environnement. Je me réjouis

que cela continue. Il est intéressant de constater, toutefois, que, dans l'ensemble du Canada, seuls le Manitoba, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick ont légiféré de façon à protéger leur flore et leur faune. Voilà une autre raison pour laquelle je tiens à féliciter le député de Davenport qui présente ce projet de loi.

• (1825)

Le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour protéger notre patrimoine naturel. Il ne s'agit pas d'adopter une attitude interventionniste ou de s'immiscer dans les affaires des provinces. On devra plutôt coordonner les activités, améliorer les mesures que nous prenons déjà et veiller à ce que les citoyens canadiens comprennent bien l'importance de la question et aient accès à leur environnement.

Nous avons pu constater par le passé, notamment avec la Loi canadienne sur la santé, que la réalisation des promesses commence souvent avec de bons projets de loi. Cependant, il faut parfois beaucoup de temps pour que les bienfaits s'en fassent sentir partout au pays. C'est à ce moment-là qu'un gouvernement fédéral fort peut jouer un rôle efficace.

J'établis donc un rapport avec cette mesure législative. Oui, le gouvernement fédéral a effectivement un rôle à jouer pour que toutes les régions du Canada puissent préserver la beauté naturelle, la force naturelle, les ressources naturelles et le patrimoine naturel qui font la renommée de notre pays.

Je suis très heureuse de participer à ce débat. Je sais que mes électeurs qui s'intéressent de près aux questions environnementales seront aussi heureux de constater que le gouvernement parraine ce genre de projet de loi.

M. Larry McCormick (Hastings—Frontenac—Lennox and Addington, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de participer au débat sur le projet de loi C-275.

Je félicite le député de Davenport d'avoir présenté ce projet de loi ainsi que la ministre de l'Environnement et son secrétaire parlementaire du travail qu'ils font relativement à cette question de première importance. Il est impérieux de donner suite aux initiatives que ces personnes ont prises et de travailler avec elles. Nous avons, envers nos enfants et les générations futures, l'obligation d'adopter sans tarder ce très important projet de loi sur les espèces en voie de disparition.

L'an dernier, j'ai participé à deux journées portes ouvertes organisées en Ontario par la société Body Shop, l'une à Kingston, l'autre à Belleville. Dans le cadre de ses extraordinaires journées portes ouvertes, cette société respectable n'a rien omis, du concours de coloriage aux t-shirts; de plus, elle encourage les enfants à y prendre part. Elle a fait beaucoup pour sensibiliser la population aux espèces en voie de disparition dans le monde entier.

Je suis sûr que, si nous examinons les registres des Body Shops dans tout le Canada et que nous nous entretenons avec les différents propriétaires, nous constaterions que leurs principaux clients sont des adolescents et des jeunes. Notre fille compte